AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (21)ItemJean-Baptiste André Godin à Alfred Naguet, 2 juillet 1880

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Naquet, 2 juillet 1880

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation2 p. (78r, 79v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Naquet, 2 juillet 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50234

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 juillet 1880
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireNaquet, Alfred (1834-1916)
Lieu de destination44, rue de Moscou, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin demande à Naquet des renseignements sur Émile Cantrel, pourquoi il a été détenu à Nîmes pendant 5 ans et s'il est capable d'être rédacteur d'un journal socialiste. Dans le post-scriptum, il demande à Naquet s'il lit les articles sur le divorce publiés dans *Le Devoir*.

NotesDestinataire : d'après l'index du registre de correspondance. Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Emploi Personnes citées<u>Cantrel, Émile</u> Œuvres citées

- Champury (Édouard), « Le divorce. III », Le Devoir, t. 4, n° 94, 27 juin 1880, p. 403-406. [En ligne: https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/404/80/834/0/0, consulté le 23 juin 2023]
- Champury (Édouard), « Le divorce », Le Devoir, t. 4, n° 92, 13 juin 1880, p. 372-374. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/373/80/834/0/0, consulté le 23 juin 2023]
- Champury (Édouard), « Le divorce et la moralité publique », Le Devoir, t. 4, n° 93, 20 juin 1880, p. 388-390. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/389/80/834/0/0, consulté le 23 juin 2023]
- Fauvety (Charles), « À propos du divorce », Le Devoir, t. 4, n° 82, 4 avril 1880, p. 215-217. [En ligne: https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/216/80/834/0/0, consulté le 14 juin 2023]

Lieux citésNîmes (Gard)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Chen Bonsieur et mein callegue, On me detroue roces nourie me ronner des rinselvemento dur M. comble Cantil is ala est exmat, comes on oble. going secretary Le visionais durtont devier à quelles irconstances M. Construct a du ta délier. tion a stiner pendent Ciris ans. de, a.m. dehour de cela, vous are des preuses de

to valuer intellectuable er morale? sil est en état so participer à la rédaction our journal recialiste? et vil est capable de faire la mise en visce les matieres & un tel poureral ? J'as begoin o un homme toil a fact de confiames et rour verac reconnais-Lant de m'ariter, de cela vous est prosible une beception. Nevilla, ther Monsieur

0

rements auticipés
pour ce que vous
vouvres bien me faire
connaître et recevoir
2 assurance de

M. Lies rous les articles du Dévoir concernant le Divorce?